



Permanence d'été 2015

Pensez à réserver dès maintenant !

A retourner à l'accueil de la Petite Enfance avant le vendredi 3 juillet 2015

Les multi-accueils collectifs de la Ville d'Angoulême seront fermés du **lundi 27 juillet au vendredi 21 août 2015** ; seul Le Monde de Zarafa, multi-accueil situé sur le quartier de la Grande-Garenne, restera ouvert pour assurer la continuité du service public.

Si vous avez besoin d'un accueil pour votre enfant durant cette période, merci de remplir le formulaire au verso de ce document et de le retourner à l'Accueil de la Petite Enfance, soit par l'intermédiaire de votre structure d'accueil, soit en vous déplaçant sur site allée du champ brun à Ma Campagne.

Les demandes de réservation seront examinées par ordre d'arrivée à l'Accueil de la Petite Enfance dans la limite des places disponibles.

Priorité sera donnée aux réservations pour motif professionnel accompagnées de justificatifs d'emploi fournis par l'employeur, le vôtre et celui de votre conjoint(e) concernant la période réservée.

En l'absence de justificatif, vous aurez la possibilité de bénéficier d'un accueil occasionnel (ponctuel) qui sera organisé une semaine à l'avance avec la Directrice de la structure en fonction des disponibilités.

ENGAGEMENTS DE LA FAMILLE

La famille s'engage à :

- Respecter les réservations confirmées (notamment les horaires prévus)
- Prévenir la structure de toutes les absences de son enfant au moins une semaine à l'avance (**coupon d'annulation joint**)
- Respecter le règlement de fonctionnement du multi-accueil,
- S'acquitter de la facture dans les délais prévus,

Attention :

Nous vous rappelons que, conformément au règlement de fonctionnement, les heures supplémentaires seront facturées en plus des heures réservées.

D'autre part, pour que les annulations de réservation puissent être déduites, la directrice **doit être prévenue par retour du coupon d'annulation au moins une semaine à l'avance.** Ainsi, la place libérée pourra être proposée à une autre famille. Merci.

Coupon d'annulation des réservations Permanence d'été 2015

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Multi-accueil d'origine :

Notre enfant ne viendra finalement pas au Monde de Zarafa :

- semaine 31 (du 27 au 31/07)
- semaine 32 (du 3 au 7/08)
- semaine 33 (du 10 au 14/08)
- semaine 34 (du 17 au 21/08)

- Aux dates ci-dessous :

.....
.....
.....
.....

Fait à Angoulême, le

Signatures :

Responsable 1 :

Responsable 2 :

NB / La responsable du Monde de Zarafa tient à votre disposition d'autres coupons d'annulation en cas de besoins supplémentaires

Permanence d'été 2015
Du lundi 27 juillet au vendredi 21 août 2015

Informations concernant la famille sur cette période

Enfant :

NOM : Prénom :

La famille sera joignable par téléphone au :

Fixe maison :

Fixe travail :

Portable :

Commentaires :

.....

.....

Les personnes pouvant venir chercher l'enfant durant cette période :

NOM	PRENOM	N° DE TELEPHONE

Attention : prévoir une pièce d'identité

Fait à Angoulême, le

Signatures :

Responsable 1

Responsable 2

**Pré-inscription en accueil occasionnel
Permanence d'été
Au Monde de Zarafa du lundi 27 juillet au vendredi 21 août**

NOM : Prénom :
Date de naissance :
Multi-accueil d'origine :

Vos préférences de jours de garde :

Lundi matin	<input type="checkbox"/>	Lundi après-midi	<input type="checkbox"/>
Mardi matin	<input type="checkbox"/>	Mardi après-midi	<input type="checkbox"/>
Mercredi matin	<input type="checkbox"/>	Mercredi après-midi	<input type="checkbox"/>
Jeudi matin	<input type="checkbox"/>	Jeudi après-midi	<input type="checkbox"/>
Vendredi matin	<input type="checkbox"/>	Vendredi après-midi	<input type="checkbox"/>

En fonction des disponibilités de la structure, des créneaux vous seront proposés par la responsable de ce multi-accueil.

Rappel de vos coordonnées téléphoniques :

Tél. fixe :
Tél. portable :

Personnes pouvant venir chercher l'enfant durant cette période :

NOM	PRENOM	N° DE TELEPHONE

Attention : prévoir une pièce d'identité

Fait à Angoulême, le

Signatures :

Responsable 1 :

Responsable 2 :